



Le Réseau culturel  
francophone  
de Terre-Neuve-et-Labrador

**Appel d'offres pour un consultant  
pour l'élaboration de la planification stratégique  
du Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador**

**La date limite pour la réception des propositions  
est le mercredi 1er décembre à 15 h**

*L'utilisation du masculin dans ce document n'a que pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.*

## **OBJECTIF DE CET APPEL D'OFFRES**

Par le présent appel d'offres, le Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (RCFTNL) souhaite recevoir des propositions de consultants qualifiés pour élaborer son plan stratégique d'organisme. Le consultant idéal aura de l'expérience en planification stratégique d'organisme communautaire à but non lucratif œuvrant au palier provincial. Il aura de l'expertise en matière d'implication de dépositaires d'enjeux divers. Il sera un excellent communicateur et saura écrire avec clarté et concision.

## **ÉCHÉANCIER ET CONSULTATION**

Ce projet doit être complété dans une période de quatre semaines. Une version finale du produit devra être présentée au comité consultatif ainsi qu'à la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.

## **CONTEXTE**

Le Réseau culturel francophone est un organisme à but non lucratif qui offre à la communauté acadienne et francophone de la province de Terre-Neuve-et-Labrador un mécanisme essentiel de développement culturel au service des artistes et artisans francophones de toute la province. Grâce à son expertise et à son travail de réseautage, dans la province et ailleurs au pays, le Réseau culturel contribue au rayonnement de la francophonie et de plusieurs de ses membres.

Depuis sa création en 2007, les activités du RCFTNL<sup>1</sup> n'ont cessé de s'accroître, et ce, tant au niveau du développement que de la formation. Grâce au support des artistes, de la communauté et du persévérant travail du RCFTNL, l'organisme a su faire sa place au niveau provincial et démontrer tout son potentiel créatif dans ses activités. Il a d'ailleurs créé le premier gala jeunesse à TNL, contribue depuis 3 ans au rayonnement des artistes et artisans de TNL avec la mise en place de la tente francophone au populaire Folk Fest de St. John's qui accueille jusqu'à 6000 personnes par jour, mise en ligne d'un Répertoire des artistes/artisans francophone, offre un perfectionnement en technique d'écriture avec la formation en chanson française et plus encore. Le RCFTNL est entre autres gagnant du prix *dépassement* par le Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS) en 2009 et nommé au Best of St. John's 2009 dans la catégorie meilleur spectacle live.

---

<sup>1</sup> Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-du-Labrador

Le Réseau possède plusieurs affiliations culturelles avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Association of Cultural Industries of Newfoundland and Labrador (ACI), RADARTS et plusieurs autres.

Malheureusement, le RCFTNL ne reçoit que très peu de ressources pour assurer son fonctionnement de base et doit compléter un assemblage financier délicat pour lequel il est nécessaire de détailler chaque projet en termes de ressources, durée et coût et ce à chaque année.

Ne possédant aucun plan directionnel depuis sa création, le Réseau doit maintenant prendre en considération l'augmentation de la demande de la part de la communauté et les diverses opportunités qui s'offre à lui et ainsi mieux orienter ses actions pour un impact à long terme dans le développement culturel de la communauté francophone à TNL<sup>2</sup>. Faisant face à un amalgame d'idées et de défis pour le futur, une planification stratégique s'avère idéale pour l'avancement et l'orientation générale du RCFTNL.

### **MISSION ET PRINCIPES DU RÉSEAU CULTUREL FRANCOPHONE**

Crée en 2007, le RCFTNL travaille à assurer le développement et l'épanouissement de la culture francophone dans la province. Il favorise le rayonnement de la culture francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador et collabore à la pleine réalisation des artistes et artisans francophones de la province, sous toutes ses formes. Le RCFTNL est un organisme chapeauté par la FFTNL<sup>3</sup> et dont le mandat est complémentaire à celui de FFTNL. Parmi les dossiers importants dont s'occupe la FFTNL, nous retrouvons la culture. Conséquemment, le RCFTNL est mandaté à mettre en œuvre des projets culturels. On peut ainsi dire que le Réseau est la branche culturelle de la FFTNL qui permet à celle-ci de faire de l'intervention culturelle francophone en province.

Par conséquent, le Réseau culturel francophone, de par son mandat, désire réunir les artistes et artisans francophones de la province, toutes disciplines confondues, de promouvoir le développement professionnel et artistique des artistes et artisans francophones de la province, de favoriser le rayonnement des produits culturels francophones à Terre-Neuve-et-Labrador et dans la région (Fermont et Saint-Pierre et Miquelon), de réunir tous les intervenants du domaine culturel francophone de la province (artistes, artisans, milieux scolaires, producteurs de spectacles et salles de spectacles) et de favoriser les échanges avec le secteur culturel de la majorité linguistique.

---

<sup>2</sup> Terre-Neuve-et-Labrador

<sup>3</sup> Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-du-Labrador

Ayant à son actif plus d'une cinquantaine de membres, le Réseau culturel permet de par son membership, de regrouper à la fois les artistes et artisans francophones de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que les principaux intervenants de la communauté francophone et acadienne de la province et du domaine culturel.

Afin de mieux répondre aux besoins de la communauté et de ses artistes/artisans, le RCFTNL se dote d'un comité consultatif. Ce comité est composé des intervenants majeurs du domaine de la culture francophone dans la province et se réunit 4 fois par an. Le comité consultatif est composé de :

- Quatre artistes ou artisans francophones de la province, membres du réseau;
- Un représentant de la FFTNL;
- Un représentant du secteur culturel du Conseil scolaire francophone provincial;
- Le coordonnateur du réseau culturel.

Le comité consultatif est donc appelé à développer et à élaborer les grandes orientations du Réseau culturel durant l'année en cours. Ceci permet au coordonnateur général d'orienter les projets du Réseau entrepris par celui-ci.

Veuillez vous référer à notre site Internet pour plus de détails historiques et organisationnels à propos du RCFTNL : [www.francotnl.ca/ReseauCulturel](http://www.francotnl.ca/ReseauCulturel)

## **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT**

### ***Responsabilités***

Nous sommes à la recherche d'un consultant pour nous aider à développer une planification stratégique qui nous servira de guide pour les cinq prochaines années. Nous souhaitons procéder à une évaluation qui mettra en relief les forces actuelles, les défis et les opportunités qui nous permettront d'identifier les orientations et les priorités sur lesquelles nous devrions nous concentrer au cours des 5 années suivantes. Voici certains points que nous souhaitons questionner et inclure :

1. L'accroissement du rôle de leadership du RCFTNL au sein de la communauté culturelle franco-terre-neuvienne-et-labradorienne sur la scène provinciale
2. L'augmentation du nombre de membres et le taux de participation aux activités du Réseau
3. L'importance de la diversification du financement gouvernemental et du secteur public au sein des tâches du Réseau
4. Le renforcement des partenariats francophones/anglophones et de la collaboration

5. L'apport du rôle de la radio communautaire francophone (Rafale FM) envers le Réseau
6. Caractère multidisciplinaire des domaines artistiques du Réseau

Sous la supervision du coordonnateur général du RCFTNL, le consultant verra en la mise en forme du plan stratégique du RCFTNL. Nous espérons impliquer un groupe vaste et divers de dépositaires d'enjeux à l'interne : membres du comité consultatif et du personnel du RCFTNL, artiste ou artisans, organismes dont le Réseau est membre, personnes et de l'extérieur : bailleurs de fonds, partenaires nationaux – dans une analyse des orientations actuelles de la planification ainsi que leur réalisation, et pour envisager l'avenir et la détermination des priorités parmi les activités d'orientation.

### ***Qualifications***

Pour mener à bien ce projet, le consultant retenu devra avoir les qualifications suivantes :

- des connaissances et de l'expérience dans la collecte et l'analyse de données;
- des connaissances et de l'expérience avec les exercices de consultations populaires;
- une bonne connaissance et compréhension des enjeux du peuple franco-terre-neuvien-et-labradorien et acadien;
- une bonne connaissance des différents organismes et intervenants culturels en Atlantique et au Canada de plus qu'une bonne compréhension des principaux enjeux;
- l'expérience dans l'élaboration de plan stratégique et de plan d'action.

### ***Produits à livrer***

Les produits suivants seront livrés par le consultant :

1. Un plan stratégique pour cinq ans, abordant les sujets susmentionnés et tout autres qui pourront avoir été identifiés lors des discussions avec des dépositaires d'enjeux.
2. Un plan de mise en œuvre sur cinq ans
3. La présentation au comité consultatif et au personnel
4. Deux points de contrôles : 3 mois et 6 mois

### **ÉCHÉANCIER DE TRAVAIL**

Le travail devra commencer à la fin février 2010 et la version finale de tous les rapports devra être remise au RCFTNL au plus tard le 31 mars 2011

### **SOUSSION**

#### ***Consignes pour déposer les offres***

Les soumissions doivent être envoyées à l'attention de Xavier Georges, coordonnateur général du RCFTNL au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2010, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : 65 Ridge Road, St. John's (NL), A1B 4P5 ou par courriel à [xgeoges@fftnl.ca](mailto:xgeoges@fftnl.ca) ou par télécopieur au (709) 722-9904 ou en main propre au bureau du RCFTNL.

#### ***Éléments à inclure dans les offres***

Les offres doivent contenir les renseignements et éléments suivants :

1. Lettre de présentation, incluant le nom du consultant, son adresse et une personne contact désignée.
2. Votre proposition devra comprendre un budget détaillé, taxes incluses :
  - a) Estimé du nombre d'heures
  - b) Séances de consultation
  - c) Préparation, production et dépôt de rapports
  - d) Voyage et autres coûts remboursables
  - e) Énoncé du coût total prévu
3. Échéancier pour la réalisation du travail et plan de travail
  - a. Fournir une description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers de travail.
4. Deux (2) références consécutives à la réalisation de travaux similaires

5. Produits. Dans un texte narratif, décrire le travail que vous proposez et pourquoi vous êtes d'avis que votre approche contribuera à l'avancement des objectifs du RCFTNL.

### **NORMES D'ÉVALUATION**

Les offres reçues seront évaluées par le coordonnateur du RCFTNL et le directeur de la FFTNL. Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Degré de compréhension des exigences du RCFTNL telles que présentées dans la proposition (35 %);
- Expérience reconnue (35 %)
- Connaissance du milieu artistique et culturel à Terre-Neuve-et-Labrador et de ses enjeux (20 %);
- Montant de la proposition en relation avec le travail proposé (10 %)

### ***Adjudication du contrat***

Le contrat sera adjugé au mérite. Le RCFTNL se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition et le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

### **COÛT DU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE PAR LES CANDIDATS**

Les coûts pour l'élaboration d'une offre en réponse au présent appel seront assumés entièrement par les consultants candidats; aucun frais ne sera imputable au RCFTNL d'aucune façon.

### **RETRAIT D'OFFRE**

Toute offre peut être retirée par son auteur, à tout moment précédant l'échéance susmentionnée pour le dépôt; l'auteur doit exprimer son retrait par écrit. Les offres ne peuvent être modifiées après l'échéance susmentionnée.